

DOCUMENT D'INFORMATION SIMPLIFIE

Informations clés pour l'investisseur

FONDS COMMUN DE PLACEMENT SOGEFIRST

Important

Ce document fournit les informations appropriées sur les caractéristiques essentielles du fonds SOGEFIRST afin de permettre aux investisseurs de raisonnablement comprendre la nature et les risques de ce fonds qui leur est proposé et, par conséquent, prendre des décisions d'investissement en pleine connaissance de cause.

La responsabilité du fonds commun de placement ou de sa société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans ce document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du document d'information de l'OPCVM.

Caractéristiques du fonds	
Dénomination	SOGEFIRST
Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Référence agrément	COSUMAF-FCP-06/2023
Société de Gestion	Société Générale Capital Asset Management Central Africa
Dépositaire	Société Générale Cameroun
Commissaire aux comptes	Deloitte and Touche Afrique Centrale
Premier porteur de parts	Société Générale Cameroun

INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION	
Classification	Obligations et autres titres de créances
Objectif de gestion	L'objectif du Fonds est de répliquer le rendement d'obligations de même maturité d'émetteurs de référence sur un horizon de placement recommandé de 5 ans.
Stratégie d'investissement	Le Fonds répond à un besoin d'offrir à tous les souscripteurs le meilleur rendement par une allocation

	<p>optimale des actifs détenus, tout en réduisant les risques qui peuvent altérer la performance de leur trésorerie.</p> <p>Le portefeuille du Fonds sera composé conformément aux dispositions réglementaires de la COSUMAF et du Règlement de gestion.</p> <p>Les actifs du Fonds seront constitués : d'emprunts obligataires ayant fait l'objet d'appel public à l'épargne au sein de la CEMAC ; de bons, obligations du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par un Etat de la CEMAC ; de valeurs mobilières représentant des titres de créances émis par les États membres de la CEMAC ; d'instruments financiers émis sur le marché monétaire.</p>
Souscripteurs concernés et profil requis	<p>Société Générale Cameroun et tous les investisseurs personnes physiques et morales résidentes ou non dans la CEMAC.</p> <p>Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur à évaluer lors de la souscription.</p>
Durée minimale de placement recommandée	12 (douze) mois minimum
Politique de distribution	<p>Les sommes distribuables correspondent au résultat net de l'exercice augmenté du report bénéficiaire et diminué des pertes antérieures ainsi que des sommes portées en réserve. La mise en paiement des sommes distribuables annuellement est effectuée dans un délai de 5 mois suivant l'arrêté des comptes du Fonds par le Conseil d'Administration de la Société de Gestion.</p>
Début et clôture de l'exercice	Janvier à Décembre
Valeur Liquidative d'origine	XAF 10 000
Calcul de la Valeur Liquidative (VL)	<p>Les parts du Fonds sont évaluées à leur dernière valeur liquidative connue.</p> <p>Valeur Liquidative = Actif Net / Nombre de parts</p>
Périodicité de calcul de la VL	<p>Hebdomadaire, chaque jeudi.</p> <p>Ou si férié, le premier jour ouvré suivant.</p>
Valorisation de l'actif net	<p>Actions et valeurs assimilées cotées : évaluées quotidiennement au cours de clôture affiché sur le Bulletin Officiel de la Cote (BOC). En cas de non-</p>

	<p>disponibilité de ce cours, les actions seront évaluées au cours de référence (Cours de la dernière séance de cotation).</p> <p>Obligations et valeurs assimilées cotées : évaluées quotidiennement à leur cours de référence (Cours de la dernière séance de cotation) majoré des intérêts courus.</p> <p>Parts d'autres Organismes de Placement Collectif : évaluées à la dernière valeur liquidative connue.</p> <p>Liquidités et autres produits de trésorerie : évaluées par l'addition du montant initial aux intérêts courus.</p> <p>Actifs non cotés : évalués au nominal, majoré des intérêts courus</p>
Risques de l'Investissement	<p>Risque de perte en capital : La performance du Fonds n'est pas garantie et le capital investi par le porteur de parts du Fonds pourrait ne pas lui être restitué ;</p> <p>Risque de taux d'intérêt : Lorsque la sensibilité des obligations est positive, une hausse des taux d'intérêt a un impact sur les nouvelles obligations qui offrent des coupons supérieurs à ceux offerts par les anciennes. Par conséquent, la valeur de ces dernières connaît une baisse lorsqu'une décision de cession est prise. L'effet inverse se produit lorsque les taux d'intérêt baissent. Il est donc possible que la valeur de la poche obligataire du portefeuille baisse ou augmente en cas de cession avant échéance de ces titres obligataires ;</p> <p>Risque de réinvestissement : Il traduit le fait que le détenteur d'une Obligation ne sache pas à quel taux ses Coupons seront réinvestis et ce, sur toute la durée de détention de son titre ;</p> <p>Risque de crédit : Le Fonds peut être investi dans des titres obligataires. Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds peut baisser aussi ;</p>

	<p>Risque de liquidité : Les marchés sur lesquels le Fonds intervient peuvent être occasionnellement affectés par un manque de liquidité temporaire. Le Fonds pourrait ne pas être en mesure de vendre des titres à leur juste valeur en raison d'un manque de liquidité sur le marché.</p>
Fonctions de gestion des risques et de contrôle interne	<p>La société de gestion dispose d'un dispositif de gestion des risques pour détecter, mesurer, gérer et suivre en permanence tous les risques liés à la stratégie d'investissement du Fonds et auquel il est exposé ou risque d'être exposé. Ce dispositif sera piloté par un gestionnaire de risque.</p> <p>La société de gestion dispose également d'un dispositif de contrôle interne.</p>
Conditions de souscription et de rachat	<p>Les demandes de souscription et de rachat sont reçues chaque jour ouvré au plus tard jeudi à 9h GMT+1. Elles sont exécutées sur la base de la prochaine Valeur Liquidative.</p> <p>Les ordres reçus le Jeudi après 9h GMT+1 seront exécutés à la Valeur Liquidative de la semaine suivante.</p>
Commission de souscription	Maximum 1% HT du nombre de parts acquises x VL
Commission de rachat	Maximum 1% HT du nombre de parts rachetées x VL
Frais de gestion de la société de gestion	Maximum 1% HT sur l'actif net
Frais du dépositaire	0,2% HT de l'actif en conservation
Redevance annuelle due à la COSUMAF	0,025 % HT de l'encours géré au 31 décembre avec un minimum de 1 500 000 FCFA
Honoraires du Commissaire aux Comptes	2,5 millions de FCFA TTC /An
Adresse de la société de gestion	Société Générale Capital Asset Management CEMAC B.P 4042 Douala, Bonanjo, Cameroun Immeuble Grassfields Building, 6ème étage
Adresse du Dépositaire	Société Générale Cameroun, 78 Rue Joss, Bonanjo, Douala, Cameroun
Adresse désignée pour établir les souscriptions et les rachats	Toutes les agences Société Générale Cameroun, Société Générale Capital Asset Management CEMAC B.P 4042 Douala, Bonanjo, Cameroun Immeuble Grassfields Building, 6ème étage
Adresse du Commissaire aux comptes	Deloitte and Touche Afrique Centrale CNPS Tower, 8th floor

	Rue de l'hôpital 1043 Bonanjo BP 5393, Douala Cameroun
Informations complémentaires	Les documents et informations supplémentaires sur l'investissement proposé notamment le règlement de gestion et le document d'information (comprenant la politique de rémunération) pourront être adressés sur simple demande écrite à l'adresse électronique suivante : SG Capital Asset Management CEMAC <Asset.Management@socgen.com> ou au siège de la Société Générale Capital Asset Management CEMAC sis à 6ème étage, Grassfield Building, Plateau Joss, Douala – Bonanjo.